

Bureau du 3 septembre 2001

Décision n° 2001-0127

commune (s) : Cailloux sur Fontaines

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de Four et appartenant à la société Bernard Coudrais**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 août 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine doit acquérir deux bandes de terrain couvrant ensemble 327 mètres carrés situées chemin de Four à Cailloux sur Fontaines et qui sont nécessaires à l'élargissement de la voie précitée.

Aux termes du projet d'acte qui a été établi, la société Bernard Coudrais, propriétaire de ce terrain, consentirait à le céder gracieusement ;

Vu le projet d'acte ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve le projet d'acte qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense de 4 000 F (609,80 €), à engager pour cette opération et correspondant aux frais d'actes notariés, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0407.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,